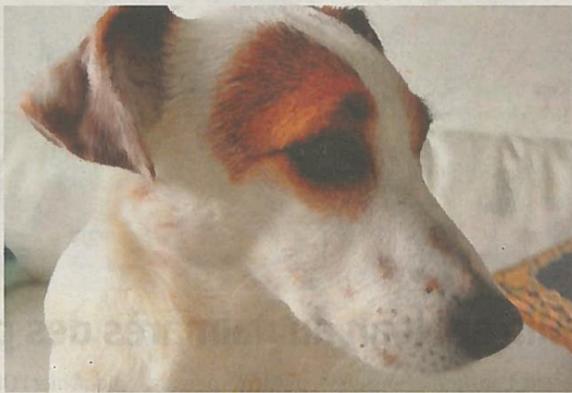


Quatre chiens et chats ont payé le 1er Août de leur vie

VAUD A l'occasion des feux d'artifice, beaucoup d'animaux s'enfuient par peur du bruit. Certains ont été retrouvés morts.

«Ça pète de partout et ça fait paniquer les chiens dont l'ouïe est cinq fois plus sensible que la nôtre. Mon Snoopy, pourtant toujours collé à moi, a pris peur et est parti dans la soirée du 1er Août.» Comme la Lausannoise France Droz, beaucoup de propriétaires de chiens ont perdu leur ami à quatre pattes lors de la Fête nationale.

«Le problème est récurrent. Début août et fin décembre sont des périodes épouvantables pour les animaux», constate la Société de protection des animaux du Val-de-Travers (NE). Rien que dans cette région, cinq chiens et



Snoopy avait disparu sur la côte neuchâteloise, entre Gorgier et Bevaix. -DR

une dizaine de chats ont disparu le 1er août. Pet Alert Vaud, dont la page Facebook relaie les annonces d'animaux perdus, a recensé 76 toutous et minets dans ce cas entre le 29 juillet et le 3 août. En général, grâce notamment au fait que les bêtes sont pucées, les

maîtres retrouvent leurs amis à poils après quelques jours d'angoisse et d'insomnie. Cette année, la moitié des fuyards ont été récupérés, mais quatre sont morts.

«Il y a quelques années, un chien avait eu une crise cardiaque mortelle» pendant les

Vaincre la peur

Des CD de désensibilisation peuvent aider les animaux à surmonter la peur. Ils permettent d'habituer gentiment les bêtes à écouter des bruits de feux d'artifice. D'autres situations acoustiques sont aussi proposées telles que le tir d'une arme à feu, le bruit d'un aspirateur ou celui d'un orage. Un maître a fait le test avec son chien de 10 ans, traumatisé par le tonnerre: «Il n'a pas bronché; je pense qu'il manque les vibrations; or, c'est certainement ce qui l'inquiète le plus.»

feux d'artifice, souligne la SPA fribourgeoise. Stéphane Crausaz, de la SPA vaudoise, constate une hausse des disparitions en été. Il conseille de mettre les bêtes à l'abri et de diffuser de la musique douce ou d'allumer la télé pour atténuer le bruit. -ABDOULAYE PENDA NDIAYE/CGE

20 secondes



Toiture solaire en feu

VELLERAT (JU) Un incendie s'est déclaré hier matin dans une maison au centre du village. Une trentaine de pompiers se sont attaqués aux flammes, localisées sur la toiture, au niveau de **panneaux photovoltaïques**. Aucun blessé n'est à déplorer.

Ouvrier accidenté

LAUSANNE Un homme qui effectuait des travaux à l'avenue de Morges a été heurté par un automobiliste de 76 ans, hier matin. Il est resté coincé sous la voiture. Des passants ont soulevé le véhicule pour le déplacer. Gravement touché aux jambes, le blessé de 36 ans a été conduit à l'hôpital.

Délit de fuite aquatique

HAUTERIVE (NE) Une embarcation à rames a été percutée à 200 m de la rive par un bateau à moteur qui sortait du port, samedi matin. La femme de 22 ans qui était à son bord n'a pas été blessée, mais des dégâts matériels sont à déplorer. Un appel à témoins a été lancé, le pilote ne s'étant pas arrêté.

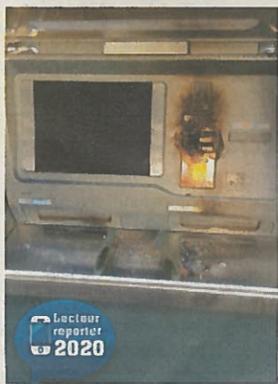
Postomat détruit pour du beurre

BUSSIGNY (VD) Un distributeur de billets de banques de la Poste a été pris pour cible dans la nuit de lundi à mardi. Pompiers et policiers se sont rendus sur place après le déclenchement de l'alarme, vers 3h. Beaucoup de fumée sur les lieux, mais aucun argent n'a été volé. «Il s'agit d'un acte isolé dans la région», précise un porte-parole de la Poste, qui souligne qu'une plainte pour vandalisme a été déposée.

Bug au Service des automobiles

Une panne informatique a touché les quatre centres du Service des automobiles et de la navigation (SAN) du canton de Vaud, hier matin. «Elle a été résolue à 10 h 15,

précise Pascal Chatagny, chef du SAN. Nous avons tout de même été en mesure de traiter les dossiers. Seule l'impression de documents n'était pas possible.»



Hors service, le distributeur sera réparé cette semaine. -DR

Marchés publics: règles plus strictes

LAUSANNE Les acteurs vaudois de la construction ont signé une charte éthique pour les marchés publics, hier. Ils s'engagent à «respecter des règles humaines et économiques» afin de lutter contre la concurrence déloyale, le travail au noir ou les procédures lacunaires. Les collectivités publiques devront produire des appels d'offres de qualité, rete-

nir celle qui propose le meilleur rapport qualité-prix et expliquer l'adjudication pour que les concurrents écartés comprennent la décision. Les soumissionnaires devront déposer des offres crédibles. En cas de sous-traitance, qui se fera en accord avec le maître d'œuvre, ils s'assureront du paiement des charges sociales par les entreprises choisies. -ATS



Champion olympique d'aviron accueilli en héros

GENÈVE Des dizaines de personnes ont célébré à Cointrin le retour de Rio de Lucas Tramèr, hier à 17 h 40. Le club d'aviron de Vésénaz, où le champion a fait ses gammes, lui a réservé une haie

d'honneur. Le Genevois de 26 ans a remporté l'or, le 11 août, avec ses coéquipiers allemands du quatre sans barreur poids légers, Mario Gyr, Simon Niepmann et Simon Schürch. -PHOTO KEYSTONE